



FICHE SYNTHÉTIQUE

« RÉSEAUX LOCAUX DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE »

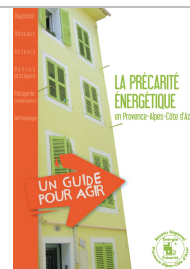
IDENTIFICATION	
Nom du (des) réseau(x) :	Réseau Régional Energie & Précarité en Provence Alpes Côte d'Azur
Sigle :	RREP PACA
Date de création :	2008
Adresse du site ou de la page Internet :	https://sites.google.com/site/researegionalenergieprecarite/
Territoire couvert :	Région PACA
Animateur(s) :	Ecopolénergie, (mandataire administratif du projet) : Virginie VIERI / 09.72.12.60.14 researep@gmail.com GERES : Marie-Maud GERARD / 04.42.18.31.78
Origines et contexte de création du réseau :	Créé en 2008 par les associations Ecopolénergie et Louabatas. Le réseau s'est constitué sur la base d'un appel à projet ADEME- PREBAT-PUCA-ANAH et dans la mouvance du réseau national RAPPEL. Depuis 2012, le réseau est co animé par Ecopolénergie et le GERES.
FONCTIONNEMENT	
Missions du réseau :	<ul style="list-style-type: none">Renforcer la coopération entre les acteurs de la précarité énergétique et créer une culture communeAssurer la capitalisation des retours d'expériences pour favoriser les actions de terrainPromouvoir la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques
Les objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">Observer et diffuser les actions de lutte contre la précarité énergétique en PACAMettre au service de ses membres des outils opérationnels et collaboratifsAccompagner les initiatives locales sur la définition de plans d'action de lutte contre la précarité énergétique
Nature des membres :	Il s'agit d'un réseau d'échanges structuré et formalisé sous forme de projet. Il est animé par des structures identifiées. Réseau ouvert sur inscription gratuit. Tout professionnel de la Région PACA travaillant en lien sur le thème de la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement peut devenir membre et ainsi participer au RREP. Env. 700 membres dont une quarantaine de membres contributeurs Il s'agit des structures qui participent aux comités de pilotage et de veille, aux journées du réseau, et qui contribuent de manière récurrente et ponctuelle à la réalisation d'outils à la mise à disposition d'outils, de données.
Gouvernance et principes de fonctionnement interne :	1. Le comité de pilotage : partenaires financiers et stratégiques du réseau. C'est le comité décisionnaire. 2. Le comité de veille : têtes de réseau et opérateurs de terrain Apporte une expertise sur la précarité énergétique en alimentant le centre de ressources du RREP : données, réflexions thématiques, élargissement de la problématique. Fait émerger des actions et projets à développer par des opérateurs de terrain : via la rédaction de notes d'opportunité pour la préfiguration d'appels à projets. 3. Le groupe de travail Précarité énergétique dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie PACA (GT PE SRCAE) : collectivités territoriales et institutions publiques. Contribuer à l'atteinte les objectifs et orientations



fixés dans le SRCAE et permettre la cohérence entre les territoires des actions et dispositifs de lutte contre la précarité énergétique.

Actions et outils développés :

- **Centre de ressources** : fiches méthodes, annuaire des acteurs, cartographie des projets...
- **Vie du réseau** : journée annuelle, flash info RREP, newsletter
- **Animation et accompagnement** : journées techniques, assistance à la rédaction d'appels à projets, appui aux dynamiques locales.
- **Site web** + lien vers le site du RAPPEL.



Exemple développé d'action :

Etats des lieux de collectivités dans le cadre d'accompagnements :

- Réalisation d'un diagnostic partagé de la précarité énergétique sur le territoire accompagné
- Référencement des acteurs de la précarité énergétique
- Référencement des dispositifs actuels mobilisables sur le territoire

FINANCEMENTS

Financeurs : ADEME (40%), Conseil régional PACA (40%), EDF [programme Energie efficace] (8%), Réunica [en cours d'instruction] (5%), GDF Suez (4%), Participation financière porteurs de projets accompagnés par le RREP (1%), Participation financière des participants à la journée annuelle (2%)

Montant ou temps consacré :

209 jours au total pour les deux structures animatrices sur une période de 18 mois.

COMPLÉMENTS

Limites et freins : les modes de gouvernance ont dû être revus pour permettre aux membres et acteurs de la région PACA de mieux comprendre le fonctionnement de ce réseau.

Mobilisation des acteurs de terrain : comment mieux les connaître ? Comment les inciter à mieux se faire connaître ?

Comment favoriser le développement d'actions ?

Renouvellements trop rapprochés dans le temps des demandes de financement pour l'animation du réseau (chronophage au détriment du temps à consacrer au maintien de la dynamique).

Un conseil clé : La forte implication des partenaires financiers qui appuient la légitimité du réseau.

La création d'un comité de veille qui détermine des notes d'opportunité pour structurer des appels à projets permet de s'assurer que la dynamique de réseau sert à faire émerger des projets qui seront financés.

Valeur ajoutée pour le territoire : L'échelle régionale permet d'avoir une vision large du traitement de la PE.

